

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Alexia BORRAS  aborras@yvelines.fr  01 39 07 70 77  06 65 72 86 35

Vendredi 2 septembre 2016

Rentrée dans les collèges Le Département maintient sa politique de qualité

Malgré le Hold-up du Gouvernement dans le budget des Yvelines (baisse vertigineuse de la Dotation Globale de Fonctionnement et augmentation significative des dépenses obligatoires), le Conseil départemental a mis un point d'honneur à réussir la rentrée 2016 dans les 116 collèges publics dont il a la responsabilité, sans oublier les 22 collèges privés qu'il subventionne.

« Désormais, le Gouvernement a choisi d'asphyxier les collectivités. En s'attaquant aux départements, le Gouvernement s'en prend à tous les échelons de la solidarité nationale. Malgré ce contexte difficile qui pèse sur nous, j'ai souhaité maintenir un fort niveau d'investissement dans nos établissements pour maintenir leur excellence et encourager la réussite scolaire par l'innovation », précise Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, lors de sa visite ce jour au collège René Descartes à Fontenay-le-Fleury.

Ce sont **65 200 élèves** des établissements publics (collégiens et écoliers des lycées internationaux) et 14 600 collégiens des établissements privés qui effectuent leur rentrée en 2016.

Le Conseil départemental consacre **126 M€** pour l'ensemble des établissements (lycées internationaux, collèges publics et privés) en fonctionnement et investissement dont il a la charge.

Le programme d'investissement a été intégralement maintenu à travers l'entretien du patrimoine bâti (15 M€ de travaux de maintenance et de mise aux normes sur 33 établissements) et la poursuite des chantiers de rénovation, de reconstruction ou d'agrandissement.

5 collèges en chantier, 2 opérations d'envergure et un collège innovant à venir...

60 millions d'euros sont investis dans cinq collèges actuellement en travaux :

- Réhabilitation du collège René-Descartes à Fontenay-le-Fleury (livraison en 2017) ;
- Réhabilitation du collège George-Sand à Magnanville (première phase livrée en 2015, phases suivantes prévues entre les vacances de Toussaint 2016 et 2018) ;
- Réhabilitation du collège Georges-Pompidou à Orgerus (livraison vacances de la Toussaint 2016) ;
- Réhabilitation du collège Colette à Sartrouville (livraison en 2017) ;
- Réhabilitation du collège Les Nénuphars à Bréval (travaux prévus entre les vacances de la Toussaint 2016 et 2018).

Deux opérations d'envergure verront leurs travaux débuter mi-2017, pour un budget global de 115,5 M€: la restructuration-extension des deux établissements internationaux, le Lycée franco-allemand de Buc (42 M€) et le Lycée international de Saint-Germain-en-Laye (73 M€).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Alexia BORRAS  aborras@yvelines.fr  01 39 07 70 77  06 65 72 86 35

Suite

La construction d'un collège innovant est également prévue pour la rentrée 2019 dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, situé en zone d'éducation prioritaire (REP+). 24 M€ seront consacrés à cet établissement misant sur les pratiques pédagogiques de demain basées à la fois sur le numérique, la recherche de l'autonomie, le travail en groupe, l'interaction sociale et le désir d'apprendre.

Des nouvelles technologies, mais aussi de l'humain

Le Conseil départemental ne se contente pas de s'occuper des murs, il tient à investir aussi dans l'encadrement pédagogique et humain des collégiens « afin de les accompagner dans leur réussite », selon les mots du Président Pierre Bédier.

Pour cette rentrée des collèges 2016, le Conseil départemental réaffirme donc ses priorités au service de la qualité :

- Poursuite du déploiement du Plan numérique dans les collèges (11,8 M€ en 2016) ;
- Renforcement des moyens humains avec un recrutement de 228 contrats d'insertion (bénéficiaires du RSA intervenant en tant qu'agents polyvalents) ;
- Poursuite de l'accueil des enfants handicapés dans les collèges, avec notamment un soutien financier aux classes ULIS (Unités Localisées pour L'Inclusion Scolaire) et un agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) de 33,3 M € entre 2016 et 2024.

La sécurité au cœur des enjeux de l'année 2017

Dans le prolongement des mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate, le Conseil départemental veille systématiquement au bon fonctionnement des systèmes de contrôle et d'accès, ainsi que de la vidéo-protection déjà présente sur site. Il a également entamé un diagnostic précis sur la sûreté numérique. En matière de vidéo-protection un plan de déploiement de caméras est prévu sur l'année 2017 avec renvoi vers un centre de traitement départemental fonctionnant 7 jours sur 7 et 24h sur 24h. Parallèlement, un travail partenarial est conduit avec l'Inspection Académique pour identifier les travaux de sécurisation prioritaire. Depuis 2015, de nouveaux recrutements d'agents d'accueil ont été réalisés avec des profils orientés sur la sécurité.

Depuis 1982, date à laquelle il a été chargé de la construction des collèges, le Conseil départemental des Yvelines contribue chaque année à l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens et des équipes pédagogiques afin d'offrir un cadre de vie scolaire à la fois agréable et performant, répondant aux exigences de la pédagogie et de la réussite scolaire des jeunes.

